

MINISTERE DE LA SANTE

CABINET

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Arrêté N° 2007 225 /MS/CAB

Portant nomination de chefs de service au
Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2007-381/PRES/PM du 10 juin 2007, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu la loi n° 034/98/AN du 18 Mai 1998, loi hospitalière ;
- Vu le décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le Décret n°2004-191/PRES/MS/MEF/MASF du 29 Avril 2004, portant Statut des Etablissements Publics de Santé ;
- Vu le décret n° 2001-218/PRES/PM/MS du 14 Mai 2001, portant nomination du Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU ;
- Vu la délibération n° 2005-010/MS/SG/CHU-SS du 27 décembre 2005 du Conseil d'Administration portant création de départements au Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU.
- Sur Proposition du Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU.

ARRETE

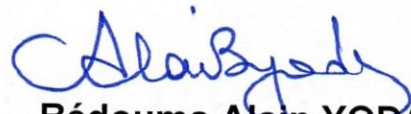
Article 1 : Sont nommés chefs de service au Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU.

- ❖ **Docteur NIAMBA Dominique Marcel, mle 22 042 E**, biologiste médical est nommé chef de service des Laboratoires.
- ❖ **Docteur TRAORE Sa Seydou, mle 35 816 C**, Médecin Radiologue est nommé, Chef de service de l'Imagerie Médicale.
- ❖ **Docteur YAMEOGO Souleymane, mle 88 222 A**, Pharmacien est nommé Chef de service de la Pharmacie.
- ❖ **Docteur SANON Pierre Damien, mle 96 256 K**, est nommé chef du service des Urgences.

Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, le Directeur général du Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 05 JUN 2007


Bédouma Alain YODA
Commandeur de l'Ordre National

Ampliations :

- SG
- DG CHU-SS
- CF
- Toutes directions centrales
- Structures rattachées santé
- Structures déconcentrées santé
- Intéressé
- J.O
- Archives